

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 26 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, et le vingt janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCHE Christian, Maire

Présents : M. ROCHE Christian, M. DUMONT Éric, M. MARMEY Frédéric, M. BERT Jean-Michel, Mme FAURIE Odile, M. CHASTAGNIER Guy

Absents Excusés : M. SOZET Jacques, Mme CHAZOT Catherine, Mme MOURIER-DUVIGNAUD Karine, M. CROS Maxime, M. FOUREL Jean-Philippe, M. GACHE Raoul, Mme PANAYE Sylvia, M. OLLIVIER Frédéric, M. NOUAILLE Olivier

M. SOZET J. a donné pouvoir à M. DUMONT E. pour voter en son nom au cours de cette réunion.
Mme CHAZOT C. a donné pouvoir à M. ROCHE C. pour voter en son nom au cours de cette réunion.
M. OLLIVIER F. a donné pouvoir à M. MARMEY F. pour voter en son nom au cours de cette réunion.

Le maire constate que le quorum n'est pas atteint car 6 conseillers municipaux physiquement présents, et 9 conseillers municipaux absents.

La séance du conseil municipal ne peut être ouverte en l'absence de quorum.

Le maire précise que le conseil municipal sera à nouveau convoqué le mardi 06 février 2018 à 20 h 30, et pourra délibérer valablement sans condition de quorum, si l'ordre du jour est strictement identique à celui de la première convocation.



Le Maire : Christian ROCHE